

Fédération CGT Santé et Action Sociale



[Retour au format normal](#)

La CGT signe contre les peines planchers

28 juin 2007

par **santeas**

La CGT rejoint l'appel des professionnels de l'enfance des magistrats des pédopsychiatres, des éducateurs des enseignants des spécialistes de la jeunesse, sur le projet de loi « de considérer les adolescents comme des adultes ».

Au côté d'autres organisations, la CGT a combattu et continu de dénoncer la Loi « Prévention de la Délinquance » dite Loi « Sarkozy » qui porte la visée d'une société sécuritaire, de délation et de culpabilisation. Le gouvernement Fillon entend poursuivre dans cette voie et légiférer sur les récidives des délits et les peines planchers en abaissant de 18 à 16 ans l'âge de la majorité pénale. Les préoccupations de l'ordre public prennent le pas sur les politiques de la famille, de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de la formation.

Nous rejetons cette perspective d'une jeunesse stigmatisée. Nous refusons la discrimination des catégories sociales les plus fragilisées. L'univers carcéral comme unique réponse à la mal vie, aux difficultés de formation, d'orientation, d'insertion, d'accès à l'emploi est indigne d'un pays civilisé et démocratique. Une société qui n'est pas capable d'offrir un avenir à sa jeunesse est une société condamnée. L'insécurité sociale mine la confiance dans l'avenir, la perspective de construire sa vie, de fonder une famille, de s'émanciper et s'épanouir dans et par le travail. L'aggravation des inégalités, des précarités, de l'intolérance est d'abord la conséquence des choix économiques et sociaux mise en œuvre depuis tant d'années qui se détournent de la réponse aux besoins sociaux.

D'autres solutions existent qui anticipent, accompagnent, réparent

sans exclure et offrent un avenir.

La CGT a décidé de s'associer à ce texte, de le signer et de le promouvoir auprès des salariés. Nous agissons pour le progrès et la justice sociale, pour une société solidaire, d'égal accès aux droits où chacune et chacun, puisse trouver sa place. Nous proposons la mise en place d'un service public de l'emploi qui porte la cohérence et le lien entre formation, orientation, insertion et sécurisation des parcours professionnels. Il est primordial de consacrer les moyens budgétaires correspondants aux mesures préventives dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

La CGT appelle le plus grand nombre à signer la pétition contre ce projet de loi.

Pour signer la pétition, l'adresse de la page web est la suivante :

<http://www.appel-adolescents.org/>

santeas